

DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE- Exercice 2024



Cadre réservé à la Ville de Blainville sur l'Eau

Dossier étudié par la Commission Finance le : _____

Nom de l'association : _____

Catégorie de l'association : _____

Siège social : _____

Correspondant de l'association : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Pour une association sportive, indiquez la fédération : _____

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE POUR 2024 :

Bilan Financier 2022/2023 ou 2023

Total des dépenses : Total des recettes : Subvention 2023 reçue :

Programme d'activités pour l'année 2024 ou 2023/2024 :

Âge des adhérents de l'association

Moins de 10 ans	Entre 10 ans et 17 ans	Entre 18 ans et 35 ans	Entre 35 ans et 65 ans	66 ans et plus	Total

Domiciliation des adhérents de l'association

Blainville-sur-l'Eau	CC3M	Autres

ENGAGEMENT

Nous soussignés,
(Nom - prénom) _____ Président,

(Nom - prénom) _____ Trésorier,

de l'association, nous engageons à respecter à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment à fournir la justification de l'emploi des fonds accordés, par l'envoi en fin d'exercice, du COMPTE-RENDU FINANCIER et à tenir à la disposition des fonctionnaires qualifiés de la ville, tous les livres et pièces comptables.

BLAINVILLE LE

Le Trésorier

Cachet

Le Président

REMARQUES IMPORTANTES

TOUTE DEMANDE DOIT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE 31 mars 2024

Après cette date aucun dossier ne sera examiné en dehors d'une création d'association.

Ces demandes doivent être adressées à : **Mairie de Blainville-sur-l'Eau**
Vie associative, subvention
14, rue des Écoles - BP 36
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Les demandes, en plus de ce document complété, doivent comporter :

Documents nécessaires pour toute demande de subvention :

- Statuts de l'association (si ceux-ci ont été modifiés durant l'année précédente la demande),
- Composition du bureau et/ou conseil d'administration de l'association,
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale

Documents complémentaires lors d'une première demande :

- Date et numéro du récépissé de déclaration de l'association en préfecture,
- Date d'inscription de l'association en préfecture.
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association,

Documents complémentaires lors d'un renouvellement de demande de subvention :

- Attestation d'assurance (concerne les associations occupants régulièrement ou occasionnellement un local mis à disposition par la mairie)
- ***Bilan et compte financier de l'année écoulée***,
- Rapport succinct d'activités de l'année écoulée,
- Budget prévisionnel de l'exercice à venir ou en cours.